

édité par les communistes
du 10^{ème} arrondissement
6 rue de La Grange-aux-Belles
75010 Paris
tél: 01 48 24 11 88
fax: 01 48 24 11 83
mail: pcf10@voilà.fr

à Paris^e

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2010

CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DANS 100 ÉCOLES

OK sur l'objectif mais non au recours au privé

La maternelle Paradis est l'une des 4 écoles du 10^e concernées par le contrat de performance énergétique, dont la gestion est malheureusement confiée au privé. Les autres écoles retenues : la maternelle Legouvé, les élémentaires Claude Vellefaux et hôpital Saint-Louis.

Le Conseil de Paris du 5 juillet dernier a débattu d'un projet de contrat de partenariat public-privé visant à confier pour 20 ans, à une société privée, l'amélioration et la gestion des performances énergétiques de 100 écoles parisiennes. Curieusement, ce dossier est défendu avec acharnement par les élus Verts.

Intervenant au nom du groupe communiste, Alain Lhostis a donné son accord avec l'objectif de réduire de 30% les émissions de gaz à effet de serre. Il s'est par contre opposé avec la plus grande fermeté au mode opératoire retenu (partenariat public-privé) qui permet à de grandes entreprises privées d'exploiter le filon du « business vert ».

Il propose au contraire de créer une mission de pilotage public s'appuyant sur les compétences des services spécialisés de la Ville : STEGC (Service technique de l'énergie et du génie climatique), SLA (Sections locales d'architecture) avec recrutement si nécessaire de compétences externes, ayant pour objectif la mise aux normes de l'ensemble des bâtiments municipaux et départementaux, afin de réduire de 30% les émissions de gaz à effet de serre de ceux-ci. Bien évidemment, des appels d'offre pour des marchés publics seraient lancés, pour confier, comme c'est la règle, la réalisation à des entreprises privées des travaux nécessaires.

Ce dispositif permettrait à la Ville de conserver la totale maîtrise de la mise en œuvre de ce projet vital, tout en assurant un meilleur emploi des deniers publics et en évitant la menace à terme de la privatisation de ces activités.

Le groupe communiste a voté contre la délibération proposée par l'exécutif parisien (adoptée par tous les autres groupes, socialiste, verts et de droite) qui va aboutir à livrer aux appétits du « capitalisme vert » le pan majeur de la maîtrise énergétique dans la lutte contre l'effet de serre.



une rentrée inédite

La rentrée a été marquée par une forte mobilisation sociale et populaire. Une grève massive, des manifestations dans tout le pays et ce, dès le 7 septembre. La France qui se lève tôt, qui travaille plus et gagne moins, entrevoit clairement, dans tout ce qui émerge du scandale Woerth, les liens entre la droite et les plus grandes fortunes.

Prétextant la crise financière, le gouvernement a décidé d'imposer aux salariés des mesures d'austérité et s'attaque à l'ensemble des services publics. Dans le secteur scolaire, réduction du nombre d'enseignants, professeurs envoyés devant les élèves sans formation. Dans le domaine de la santé, restructuration du système hospitalier avec fermeture de nombreux hôpitaux et services (dans le 10^e, menace sur l'hôpital Fernand Widal) et réduction de la prise en charge de soins et de médicaments.

Mais, la priorité du président Sarkozy est de réussir à faire passer en force son projet sur les retraites. Une « réforme » injuste et inefficace qui, épargnant les revenus financiers, serait supportée essentiellement par les salariés.

Conscient du rejet que suscite ce projet, le gouvernement, pendant l'été, a tenté de faire diversion en multipliant les déclarations et les actions racistes, en particulier à l'encontre des Roms. La manifestation réussie du 4 septembre a constitué une riposte de bon augure contre cette politique sécuritaire et raciste.

Aujourd'hui, la mobilisation contre le projet de réforme des retraites doit encore s'amplifier. Des projets alternatifs existent et répondent aux besoins de financement, en particulier celui déposé par les députés communistes. La victoire du monde du travail est tout à fait possible !

Laurent Ighéroussene, responsable de la section PCF 10^{ème}

RESTAURATION SCOLAIRE

la droite parisienne contre des tarifs plus sociaux

Lors de la séance des 10 et 11 mai dernier, le Conseil de Paris a décidé d'harmoniser, sur l'ensemble des arrondissements, les tarifs de la restauration scolaire des écoles publiques.

Les élus communistes ont soutenu ce projet qui vise à garantir une égalité de traitement pour tous les élèves parisiens.

Par contre, afin de prendre en compte les disparités de ressources entre les différentes caisses des écoles, ils ont demandé que soit renforcé le dispositif actuel de péréquation sociale ; ceci afin d'assurer aux arrondissements défavorisés des moyens supplémentaires, indispensables pour garantir à tous une même qualité de restauration scolaire. Ce vœu, proposé par les élus communistes, a été adopté.

Cette nouvelle grille tarifaire prenant mieux en compte le niveau des revenus des familles (de 0,13 à 5 euros par repas) est applicable depuis la rentrée de septembre. Mais plusieurs maires de droite (6e, 15e, 16e et 17e arrondissements), qui ne partagent pas ces objectifs d'égalité et de justice sociale, refusent cette réforme et continuent à appliquer les anciens tarifs qui privilégient les familles aisées et pénalisent celles aux revenus modestes.

Face à cette situation de blocage, le maire de Paris vient de saisir en référé le juge administratif pour une application sans délai de cette réforme.

LA MÈRE DE SALAH HAMOURI REÇUE À L'HÔTEL DE VILLE

Ian Brossat, président du groupe communiste, et Alain Lhostis, conseiller de Paris, au côté de la mère de Salah Hamouri lors de sa réception à l'hôtel de ville en juin dernier. Après de nombreuses tergiversations de l'exécutif municipal, le groupe « communiste et élu du Parti de gauche » a enfin obtenu qu'elle soit reçue officiellement par la municipalité parisienne. Un moment fort de solidarité vis-à-vis de ce jeune franco-palestinien, prisonnier depuis plus de 5 ans dans les geôles israéliennes, sur les bases d'un procès prononcé par un tribunal militaire, sans preuve ni témoignage incriminant.



POSE SYMBOLIQUE DE LA PREMIÈRE PIERRE DEVANT LA MAIRIE DU 16e

Rassemblement le 10 juin dernier devant la mairie du 16e, à l'occasion de la pose symbolique d'une première pierre en faveur du logement social dans cet arrondissement. À cette occasion, Ian Brossat, président du groupe communiste, a de nouveau dénoncé l'opposition systématique du maire du 16e qui, avec la complicité d'associations de résidents, bloque tous les projets de logements sociaux (environ 400) dans son arrondissement qui en compte moins de 2% ! Les communistes du 10e et leurs élus étaient présents à cette manifestation.

TRAVAIL DOMINICAL

l'État ne doit pas décider à la place des Parisiens

Suite à l'adoption de la loi scélérate sur le travail dominical, le gouvernement tente d'imposer autoritairement la création d'une vaste zone touristique au cœur de la capitale.

Lors du Conseil de Paris des 7 et 8 juin derniers, Ian Brossat, président du groupe communiste, a rappelé que le Conseil constitutionnel avait fait modifier le projet présenté par le gouvernement et demandé que Paris bénéficie, en la matière, des mêmes droits que les autres communes : c'est donc aux élus parisiens de décider de l'extension ou non des zones touristiques en vigueur.

Il a fait part de l'opposition des communistes à cette nouvelle déréglementation du travail et à ses conséquences désastreuses pour les salariés. Derrière ces mesures d'extension du travail dominical se cache la volonté de favoriser un projet de société guidé par la course au profit.

Pourtant, tout salarié a le droit au respect de sa vie privée et de sa vie de famille, le droit à la culture, au sport, au temps libre... Quant à l'argument du « volontariat » de certains salariés, il est hypocrite : entre le salarié et son employeur, la relation est inégale.

Déjà, à Paris, 20% des commerces sont ouverts le dimanche (restaurants, cafés, marchés...). Une nouvelle extension profiterait essentiellement aux grandes enseignes, au détriment des petits commerces de proximité.

Pas de bébés à la consigne

Les élus de la majorité et les professionnels du 10^{ème} opposent au mépris du gouvernement leur sens des responsabilités.

Durant des mois, à l'appel de **Pas de bébés à la consigne**, qui regroupe une cinquantaine d'associations et de syndicats, le personnel de la petite enfance, accompagné de nombreux parents, appuyé par les élus de la majorité municipale, s'est battu avec énergie contre le décret préparé par Nadine Moreno, secrétaire d'État chargée de la Famille et des Solidarités.

Ce décret, publié le 8 juin, altère les conditions d'accueil dans les crèches et chez les assistantes maternelles. Non seulement le gouvernement se moque de la colère des professionnels et des familles, mais il néglige et méprise leur compétence en refusant toute concertation. Désormais, les crèches devraient accepter d'inscrire 120% d'enfants, ce qui détériorerait les conditions de travail et mettrait en danger la qualité d'accueil des tout-petits, d'autant plus que le niveau de formation dans le recrutement du personnel est abaissé. La Mairie de Paris s'est engagée à ne pas appliquer ce décret et en particulier à n'embaucher que du personnel qualifié.

Du côté de l'accueil des assistantes maternelles agréées, la situation n'est pas meilleure pour les petits Parisiens, puisque l'agrément passe de 3 à 4 enfants, ce qui en milieu urbain, et principalement à Paris, est désastreux (logement souvent exigu et promenades des enfants malaisées).

Nous serons vigilants dans le 10^{ème} pour que les agréments soient accordés uniquement en fonction de l'intérêt des enfants et de l'avis du Service social PMI. C'est une attitude de responsabilité des élus et du personnel professionnel dont on doit se réjouir.

MarieThérèse Eychart

adjointe au maire chargée de la petite enfance

CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE

...en cours

associations en danger

Une circulaire du Premier ministre, en date du 18 janvier 2010, redéfinit les modalités de financement des associations au regard de la réglementation européenne et notamment de la directive « Services », relative aux aides de l'État et des Collectivités.

Cette circulaire, tout en réaffirmant la liberté d'association, la remet en cause en assimilant les actions associatives à des activités économiques. Dès lors, les associations deviennent des entreprises relevant de la « concurrence libre et non faussée », leur financement se faisant par le biais d'appels à projet ou de marchés publics. Il ne leur sera plus attribué une subvention, mais une « compensation d'obligations de service public », au motif de ne pas fausser la concurrence avec des entreprises commerciales opérant dans le même secteur (comme par exemple l'aide aux devoirs).

Lors du conseil d'arrondissement du 28 juin dernier, les élus communistes ont présenté un vœu rappelant leur attachement aux libertés associatives et aux actions menées par celles-ci au service du bien commun (soutien scolaire, citoyenneté, coopération, lien social, pratiques culturelles...). Ils ont précisé que cette circulaire résultait d'un choix idéologique de marchandisation de l'ensemble des activités humaines au mépris de l'intérêt général et du travail bénévole associatif à but non lucratif.

En conclusion, le conseil d'arrondissement du 10^{ème} a adopté leur vœu invitant le Maire de Paris à demander au Premier ministre le retrait de cette circulaire illégale, puisqu'elle remet en cause un droit constitutionnel et, par ailleurs, à déclarer symboliquement la capitale « Paris, ville hors directive services ».

une MAISON DES ENTREPRISES ET DE L'EMPLOI dans le 10^e

C'est début mai que la 6^{ème} Maison des entreprises et de l'emploi a commencé à ouvrir ses portes au 213 rue La Fayette.

L'aménagement des locaux n'étant pas terminé, elle assure actuellement des consultations individuelles d'appui à l'emploi et une permanence « création d'entreprise » au

profit des résidents du 10^e. En outre, elle programme chaque mois 5 à 7 sessions de pré-recrutement organisées en partenariat avec des entreprises ou organismes proposant des emplois.

Dans un second temps (fin 2010/début 2011), elle sera dotée d'un centre « ressources » axé sur le secteur des services à la personne (garde d'enfant, accompagnement des personnes âgées, aide ménagère, initiation à l'informatique...) ainsi que d'un cyber emploi doté d'équipements à disposition des demandeurs d'emploi.

Cette maison n'utilisera qu'une petite partie du bâtiment qui accueillait antérieurement le siège national de la CGT, puis récemment l'IRD (Institut de recherche et développement). Les locaux restants seront restructurés par la RIVP pour y créer 73 logements sociaux (les travaux sont en cours).

Les communistes se réjouissent de ces deux projets qui contribueront à mieux répondre aux attentes des habitants de l'arrondissement en matière d'emploi et de logement.

...à suivre



oui au nouvel hôpital Lariboisière

À la demande du gouvernement, sous l'impulsion de Claude Évin, ancien ministre socialiste de la Santé et nouveau directeur de l'agence régionale de la santé d'Île-de-France, l'Assistance publique/Hôpitaux de Paris est sommée d'équilibrer ses comptes. Pour atteindre cet objectif, un moyen prioritaire : fermer des lits.

Les lits de « long séjour », qui accueillent les personnes âgées très dépendantes, sont particulièrement visés. Dans le dispositif de financement de l'hôpital, ce sont les parents pauvres. Dans le 10ème, l'hôpital Fernand Widal dispose de 150 de ces lits.

Dans un premier temps, ces lits de « long séjour » devaient disparaître dans le cadre de la fermeture de l'établissement. Alain Lhostis s'était élevé avec vigueur contre cette orientation et avait exigé le maintien de ces lits dans le 10ème.

L'équipe médicale et administrative de ces 2 hôpitaux a imaginé, sur le site « Lariboisière », la construction d'un nouveau bâtiment qui accueillerait un grand nombre de services de Lariboisière et la plupart des activités de Fernand Widal. Les 150 lits de longs séjours étant ensuite réinstallés dans des bâtiments rénovés de Lariboisière. Le service des Urgences serait reconstruit.

Les instances de décision de l'Assistance publique/Hôpitaux de Paris viennent enfin d'approuver ce projet. Les communistes du 10ème se réjouissent de cette décision.

Malheureusement, par la voix de Monsieur Claude Evin, le gouvernement vient de rappeler que, pour lui, c'est à l'AP-HP, en lourd déficit, car sous dotée, de trouver les moyens de financer ce projet.

Cette position est inacceptable. Usagers et personnels, mobilisons-nous ensemble pour que le nouvel hôpital Lariboisière soit financé !

GARE PARIS-NORD

Dans le cadre des *Journées européennes du Patrimoine*, le maire du 10e et la direction de la SNCF ont inauguré le 18 septembre la façade rénovée de la gare Paris-Nord. Dernière phase de la mise en valeur de la gare et de son parvis.



10ème United

un nouvel espace pour les jeunes

Le 3 juin dernier, Alain Lhostis était présent aux côtés de Bertrand Delanoë pour l'inauguration d'un nouveau lieu ouvert aux jeunes de 14 à 22 ans, implanté 18 rue Boy Zelenski, au cœur de la Grange-aux-Belles.

Conçu avec les jeunes, à partir d'une démarche innovante portée par l'AJAM (équipe de prévention) et le CEMEA (association d'éducation populaire), ce lieu accueillera librement tous les jeunes de l'arrondissement, notamment celles et ceux qui rencontrent des difficultés de scolarité, d'insertion professionnelle, de relations familiales, liées à des conduites à risque, etc.

Une consultation a permis à plusieurs centaines de jeunes d'exprimer par un vote leur préférence pour sa dénomination : ce sera **10ème United**.



www.pcf.fr

URGENCE pour les exilés du 10e

Après l'évacuation, le 20 juillet dernier, des exilés installés sous les ponts du canal Saint-Martin, la situation reste alarmante à la veille de l'hiver.

Étant majoritairement demandeurs d'asile, une partie d'entre eux ont pu bénéficier d'un hébergement auquel ils avaient droit depuis plusieurs mois.

Mais tous n'ont pas été accueillis et, depuis, d'autres sont arrivés en raison de l'intensification des combats en Afghanistan et à la suite des inondations au Pakistan.

Il est urgent de se mobiliser à nouveau pour renforcer les dispositifs d'accueil et de prise en charge qui sont notoirement insuffisants. Les élus communistes, lors du conseil d'arrondissement du 20 septembre, ont de nouveau demandé que le

maire du 10e constitue une délégation pluraliste pour remettre au Premier ministre les milliers de pétitions exigeant d'urgence des capacités d'hébergement supplémentaires.

De son côté, la ville de Paris doit poursuivre ses efforts pour doter les services de l'ASE (aide sociale à l'enfance) de moyens permettant une meilleure prise en charge des mineurs isolés.

*vous souhaitez réagir
donner votre avis
faire des suggestions
travailler avec nous
sur l'une des questions
abordées ici, ou une autre
contactez-nous
par le moyen de votre choix
(voir coordonnées page 1)*